

Origine du thermalisme
Vittellois : Louis Bouloumié
1855 , il y a 170 ans



Prospection aérienne 2013 : Photos Gilou Salvini – Pilote Marc Bellot

Gilou Salvini

**Étude parue dans les bulletins bimensuels
Gunderic, de 2004 et 2005**

Le premier achat :

J'en ai déjà fait une relation dans le Gunderic 24, page 193, il se déroule le 13 décembre 1854 à Contrexéville en présence de J.B Étienne ¹, qui est signataire en tant que témoin avec Joseph Soleille un cultivateur de 84 ans qui habite la ferme contiguë. Le notaire maître Jean Nicolas Bonnet réside à Remoncourt, son étude est à Vittel, il s'est déplacé pour l'événement ainsi que le vendeur Charles Riffard qui est décidé à céder ce bien qui fait cependant l'objet d'un arrêt de la Justice de Paix de Darney rendu le 1^{er} août 1853.

Bouloumié qui se déclare ancien magistrat demeurant à Toulouse, verse comptant la somme de 300 francs sur le montant principal de 3950 francs, en attente de l'acte de main levée de maître Barjonnet, juge de paix de Darney, créancier hypothécaire de Riffard pour la somme de 2055,50 francs. L'inscription d'office enregistrant la vente fut faite à Vittel le 23 décembre, puis transcrite au service des hypothèques de Mirecourt le 13 janvier 1855 pour un montant principal de 3650 francs restant dû par Bouloumié dans l'attente de la régularisation, avec un taux de 5 % d'intérêts ².

Voilà donc, sauf complication, Louis Bouloumié propriétaire d'un terrain d'une superficie de 81 ares avec la fontaine minérale dite de Gérémy.

Le second achat :

Pour des raisons inconnues, celui-ci ne se conclura que la veille de Noël le 24 décembre, soit onze jours après la première acquisition, les affaires sont les affaires, Louis Bouloumié a attendu, il n'a pas passé Noël en famille ! Le notaire est maître Charles Claude Briquet dont l'étude est à Vittel, il s'est déplacé à Contrexéville pour rédiger l'acte de vente lui aussi chez JB Étienne qui est témoin avec Victor Lamontagne, un voisin cultivateur, petit-fils de J. Soleille. Les vendeurs Joseph Henriot et Élisabeth Baudinet ne sont pas présents, mais ils reconnaissent par quittance avoir reçu en numéraire la somme de 275 francs³. Ce terrain de 12,50 ares était d'après l'acte *vendu comme pré d'où jaillit une source d'eau*, la formule fut raturée et transformée en *terre labourable*, sans faire aucune référence à la source cette fois ci...

Le terrain est situé au lieu-dit aux essarts, entre Joseph Colson et Mélanie Radigon, il avait été acheté par J. Henriot aux héritiers Jean Collot le 31 janvier 1847 suivant l'acte dressé par maître Christ de Saint-Remimont. Louis Bouloumié n'a pas perdu de temps, il fait mentionner sur l'acte son état récent de propriétaire après son acquisition du terrain de C. Riffard, sans profession. Je pense qu'il a certainement repris aussitôt la route pour Paris afin d'y retrouver les siens (ses fils y font leurs études) chez son beau-frère Billoin.

Dans le but d'augmenter son patrimoine naissant, il a demandé aux deux notaires de faire le nécessaire auprès des propriétaires voisins de ses nouvelles acquisitions, pour leur faire connaître ses intentions d'acheter leurs terrains, peut-être même avait-il déjà eu le temps de faire des démarches auprès de quelques-uns d'entre eux. Le 27 décembre Joseph Henriot et Élisabeth Baudinet sont à Vittel chez le notaire pour ratifier l'acte de vente. Quant à Louis Bouloumié, il a prévu de venir à Contrexéville faire sa cure de 1855, dès la mi-mai, avec sa femme, avec la ferme intention de retrouver ses terrains avec ses chères sources, mais aussi afin de conclure de nouveaux achats (on verra que ceux-ci se feront rapidement).

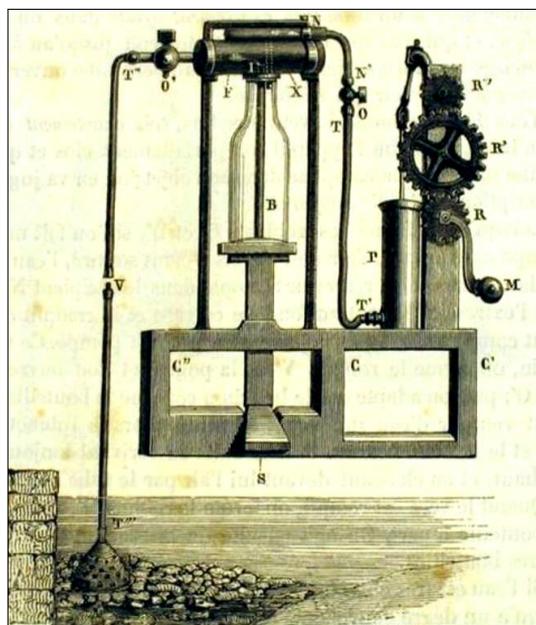
Opérations de promotion :

De retour à Paris, il s'emploie à faire connaître et reconnaître ses deux sources d'eau minérale, et en premier lieu en destination **de la prochaine séance de l'Académie Impériale de Médecine qui est prévue pour le 13 février 1855**. Il entreprend les démarches auprès du cabinet du ministre pour obtenir officiellement l'inscription de sa demande d'autorisation à exploiter auprès de l'Académie afin que ses membres puissent statuer et donner leur avis. Ossian Henry père et fils qui s'y étaient engagés vont faire prélever sur place, dans les deux sources, des échantillons des eaux minérales afin de les analyser et pour rendre leur conclusion à l'occasion de la séance.

¹ Sur l'acte de vente dont les frais se montent à 239,58 francs, il est précisé qu'il a été réalisé chez madame Digout, qui a encore une aile de l'hôtel de la Providence qu'elle habite et qui la cédera bientôt avant son départ pour Nancy, à JB Étienne son ex gendre veuf de sa fille Anne Françoise Émilie Digout décédée en 1839. Il s'est remarié en 1841 avec Anne Marie Clément, fille de Jean Baptiste et Marie Thérèse Agnant.

². ADV - 4 Q 878. La levée de l'hypothèque est intervenue le 18 août 1855, après quittance du 6 juin enregistrée le 20 juin. Les intérêts se montaient à 91,25 francs.

³. La vente enregistrée le 2 janvier 1855, mentionne une somme supplémentaire de 16,94 francs pour frais.



C'est au cours de ces prélèvements que les agents envoyés vont utiliser la machine à embouteiller mise au point par Louis Bouloumié, car il convient de faire parvenir, en plus des échantillons à analyser, quelques bouteilles d'eau afin que les membres de cette honorable assemblée puissent goûter la qualité du breuvage, et apprécier la méthode utilisée pour la mise en bouteille.

Pendant ces opérations que les employés vont se tromper sur la localisation de la dernière source qu'ils visitent, en effet, ils partent de Contrexéville pour commencer par la source la plus éloignée, celle de Gérémoÿ, en empruntant le chemin récemment ouvert dit de grande communication n° 28, qui va directement à Vittel. Au retour ils reviennent par le même trajet en passant par le village d'Outrancourt pour rejoindre la source des Essarts qui en est à 1800 mètres (Mandres-sur-Vair en est éloigné de 2300 mètres), c'est là qu'ils ont en déduit que ladite source était sur le territoire de cette commune. Les étiquettes Outrancourt sur les bouteilles et sur les éprouvettes vont induire en erreur les Ossian Henry qui déclareront la source sous ce nom. C'est bien trop tard que Louis Bouloumié s'aperçut de l'erreur, mais cela ne changera rien, puisque cette source sombrera dans l'oubli !

Janvier 1855 :

Dès le début de l'année les Ossian Henry père et fils se rendent à Contrexéville vers les deux sources acquises par Louis Bouloumié, ils s'y livrent à des expériences, comme ils l'écrivent dans l'article qu'ils rédigent dans le rapport officiel ⁴ :

- Le propriétaire, voulant donner une garantie plus complète aux résultats du travail, a pensé que l'analyse chimique faite en grande partie sur place présenterait plus d'avantage...

Ces analyses réalisées in situ, s'ajoutèrent à celle des 25 à 30 litres d'eau récupérées par l'ingénieuse machine, eau qui de retour à Paris fut utilisée pour terminer les analyses définitives. Ces expériences, au dire des Ossian Henry, ont été exécutées dans des conditions favorables et avec le plus grand soin.

Déjà se dessine l'argument principal de Louis Bouloumié, dans le commentaire suivant qui critique en filigrane l'eau minérale de Contrexéville qui se corrompt dès qu'elle est embouteillée et par la suite pendant son transport ; de ce fait, elle perd ses qualités...

- Pour ce qui concerne le transport des eaux de Vittel et d'Outrancourt, la conservation est assurée surabondamment par le mode de bouchage usitée à la source et par l'ingénieux appareil à embouteiller mis au point par Ossian Henry et Louis Bouloumié, et au moyen duquel les bouteilles sont remplies dans le vide, en évitant à l'eau, prise au fond de la source, tout contact avec l'air.

L'ingénieux appareil à embouteiller :

Cette machine est décrite avec trois autres systèmes d'embouteillage sous vide, dans le chapitre intitulé « Du puisement des eaux, pour l'analyse et de leur embouteillage pour l'expédition au loin ; du jaugeage ou rendement des sources », tiré d'un ouvrage conséquent qui comporte 662 pages sur les eaux minérales (titre ci-dessous) :

- Ce système d'embouteillage a été imaginé par l'un de nous en commun avec L. Bouloumié, il consiste à faire sortir l'eau de la bouteille pour que l'eau minérale y arrive en même temps, et à boucher aussitôt la bouteille.

Le procédé est le suivant, on tourne la manivelle M, qui actionne par pompage l'aspiration de l'air contenue dans la bouteille par la pompe P et le réservoir N, le vide créé dans la bouteille B, est aussitôt remplacé par l'eau puisée par cette même aspiration par une pomme d'arrosoir T'' prolongée par un tube amovible V, en passant par le réservoir F-X. La pédale S, sert à appliquer le goulot de la bouteille contre les deux réservoirs en caoutchouc pendant l'opération de pompage, puis on relâche la pression pour descendre la bouteille et boucher immédiatement le goulot du contenant.

Simple, non ?

Résumé du processus décrit dans les pages 203 à 206. Son fils Pierre Bouloumié fait mention de la machine dans son livre, pages 327 - 328

⁴ - *Bulletin de l'Académie Impériale de médecine*, tome XX, 1854 – 1855. Edité à Paris, chez J.B Baillière, libraire de l'Académie Impériale de médecine au 19, rue Hautefeuille. À Londres, 219, Régent – Street, à New-York, 290, Broadway et à Madrid, 11, Calle del Principe.

Les bouchons ont été préalablement trempés dans une solution appropriée, afin que l'acide tannique qu'ils renferment, se trouvant neutralisé, ne puisse plus agir sur le principe ferrugineux de l'eau minérale...

Ouvrage de référence : *Traité pratique d'analyse chimique des eaux minérales potables et économiques, avec leurs principales applications à l'hygiène et à l'industrie, 1858, par messieurs Ossian Henry père et fils, Germer Baillière, libraire éditeur, 17 rue de l'école de Médecine, Paris.*

L'Académie Impériale de Médecine :

La demande de reconnaissance et d'exploitation des deux sources découvertes par Louis Bouloumié, appuyée par les Ossian Henry a reçu un accueil favorable de la part du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui par courrier daté du 7 février 1855, invite l'Académie de Médecine à lui donner son avis sur l'opportunité de cette réclamation. Après analyse faite en laboratoire des échantillons de l'eau minérale expédiée en bonne forme, le président de l'Académie, monsieur Jobert, recevait en complément, une caisse d'eau minérale provenant des deux sources⁵.

Il faut savoir, que le puisement des eaux pour leur analyse se fait selon un cahier des charges destiné à garantir les qualités de celle-ci, il faut d'abord présenter un certificat de puisement, dûment signé par les autorités locales attestant la validité des opérations. Quant à l'époque souhaitée, de préférence en saison sèche, ils ont eu lieu en janvier. Des renseignements précis doivent accompagner la demande, elles concernent : la disposition des sources, leur abondance, leurs températures à diverses époques et dans la journée, la nature des terrains d'où elles sourdent et doit y être mentionnés diverses observations. Il faut recueillir pour les analyses 20 à 30 litres d'eau, dans des bouteilles parfaitement propres en verre noir. Quant au mode de puisement, le procédé ingénieux de la machine inventée par Louis Bouloumié est une garantie, comparée au puisement direct avec la bouteille dans la mare, sous le griffon ou dans un baquet rempli de l'eau prise à la source. Pour le bouchage, il est recommandé de traiter le bouchon de liège auparavant.

À la séance du 13 février 1855 les eaux minérales de Vittel et d'Outrancourt (Mandres-sur-Vair) sont présentées par les Ossian Henry à la commission des eaux minérales. D'autres sujets sont traités ce jour-là : une demande de messieurs Chambrand et Pic, de Lyon, qui veulent exploiter une fabrique d'eaux minérales factices (sic) qu'ils possèdent dans cette localité. La commission se verra aussi communiquer un mémoire du docteur Nivet, médecin inspecteur des eaux de Royat (Puy-de-Dôme), et un rapport du docteur Villaret sur le service de santé de l'hôpital militaire thermal de Bourbonne-les Bains (Haute-Marne).

Dans leur présentation, les Ossian Henry vont d'emblée comparer les eaux des deux sources acquises récemment par Louis Bouloumié (Gérémy et Essarts) à celle de Contrexéville (Pavillon) ; tout d'abord en concédant qu'elles présentent *une assez grande analogie de composition chimique et surtout de propriétés médicales*, mais en avertissant aussitôt l'auditoire que *la source de Vittel offre en plus quelques avantages réels...notamment celui de ne pas fatiguer l'estomac, comme l'autre (sic) souvent très lourde à digérer...*

Ils transmettent la demande faite par Louis Bouloumié d'avoir *la faveur de les exploiter au point de vue médical*, après quoi sont présentées les analyses des deux sources. À cet exercice, l'eau minérale de Mandres-sur-Vair, présentée comme étant celle d'Outrancourt, se verra encore une fois estropiée à la page 887 du rapport en devenant l'eau d'Oultremont ; décidément le sort s'acharne sur cette eau qui finalement disparaîtra des mémoires dans ce dernier gargouillis, avant que je n'en ai retrouvé « quelques gouttes » dans les dossiers poussiéreux.

Pour leur conclusion, les Ossian Henry donne une ultime gifle à l'eau de Contrexéville en se questionnant pour : *savoir positivement à quels principes minéralisateurs ? on lui doit ses vertus médicales... qui n'existent pas moins, puisqu'on a constaté aucun cas de guérison depuis un siècle et demi !* Et on ressert une louche d'eau de Vittel et d'Outrancourt pour dire : *que leur nature plus magnésienne* (là, par contre, on dit clairement quel est le principe

⁵- N'y voyez pas là une quelconque tentative de corruption, le champagne aurait été préférable, il s'agit de permettre la dégustation des eaux minérales à la docte assemblée afin que ses membres puissent étayer leur jugement.

minéralisateur !) *les rend plus purgatives et leurs qualités plus digestives offrent un avantage réel comme adjuvant à l'eau de Contrexéville.* On remarque que cette dernière façon de présenter ces eaux comme complément de celle de Contrexéville, efface toute polémique qui aurait pu dresser les eaux les unes contre les autres, la question finale qui est une assertion dit : *nous ne voyons aucun motif pour refuser l'autorisation de les exploiter au point de vue médical, et qu'en conséquence, messieurs, nous vous proposons de répondre à monsieur le ministre qu'il y a lieu de l'accorder.*

En conséquence de quoi, les conclusions du rapport furent mises aux voix et adoptées. L'un des Ossian Henry écrivit plus tard en 1858 dans un ouvrage sur l'eau de Vittel, cette prophétie : *si je ne possédais pas à cette époque (début 1855) assez de matériaux pour faire l'histoire de cette source, j'en avais cependant assez pour lui promettre un très sérieux avenir !*

1855, l'année de tous les espoirs :

Pour Louis Bouloumié, qui d'ailleurs n'en doutait pas, tant il était sûr de lui, l'accueil de l'autorisation accordée sonnait le début d'une véritable entreprise qu'il fallait mettre sur rail dès cette année. Les rêves de ce personnage pragmatique ne pouvaient être dès lors que ceux d'un bâtisseur d'empire, rêves aussi chimériques que ceux des chercheurs du Far West qui à la même époque, étaient en pleine ruée vers l'or, et tout autant exaltant. Pour sa sixième saison de cure à Contrexéville qu'il s'apprête à faire dès le milieu du mois de mai, fort de l'autorisation ministérielle, ses objectifs 1855 sont tout entier tournés vers ses nouvelles acquisitions :

- Aménagement des sources, pour leur utilisation et pour commencer l'embouteillage de l'eau minérale.
- Construction des voies d'accès, afin de satisfaire les buveurs d'eau qui seraient attirés pour venir goûter les eaux de ces nouvelles stations.
- Agrandissement de son assiette foncière par d'autres achats. À ce sujet, il a certainement correspondu avec les notaires pour confirmer les projets d'acquisitions entamées, nous verrons d'ailleurs que celles-ci se feront dès son retour dans les Vosges.

Il est remarquable de constater aujourd'hui que de ces deux sources, seule celle de Vittel a connu la notoriété, était-ce à cause d'un choix délibéré de Louis Bouloumié ? Si oui, en fonction de quel critère ? Où, est-ce à cause de la vente de terrains riverains qui s'est faite plus rapidement à Vittel parce qu'il y avait des propriétaires plus conciliants qu'à Mandres-sur-Vair ? Si oui, cent soixante-dix ans après, on peut aujourd'hui, se poser la question : et si c'était la source de Mandres-sur-Vair qui se soit agrandie et qui ait prospéré ?

Le début de la cure 1855 de Louis Bouloumié :

Il arrive en compagnie de son épouse (leurs enfants les rejoindront plus tard) à l'hôtel de la Providence de Contrexéville le 14 mai (sur la fiche de police il est écrit Bouloummiers). Le temps de s'installer, de boire quelques verres d'eau puis vraisemblablement de visiter ses propriétés de Mandres-sur-Vair et de Vittel, déjà on le retrouve 4 jours après en train de conclure son premier achat de l'année à l'étude de maître Claude Charles Briquet. Il est évident, pour aboutir aussi vite à cette acquisition, que celle-ci avait déjà fait l'objet de contacts lors de son séjour en 1854, et de tractations suivies par le notaire pendant l'hiver.

Nous vous donnons rendez-vous cet été, afin de vous faire partager les travaux engagés par Louis Bouloumié, dans l'aménagement de son futur domaine thermal, avec l'agrandissement de sa superficie, les premières constructions et la recherche d'autres sources minérales...